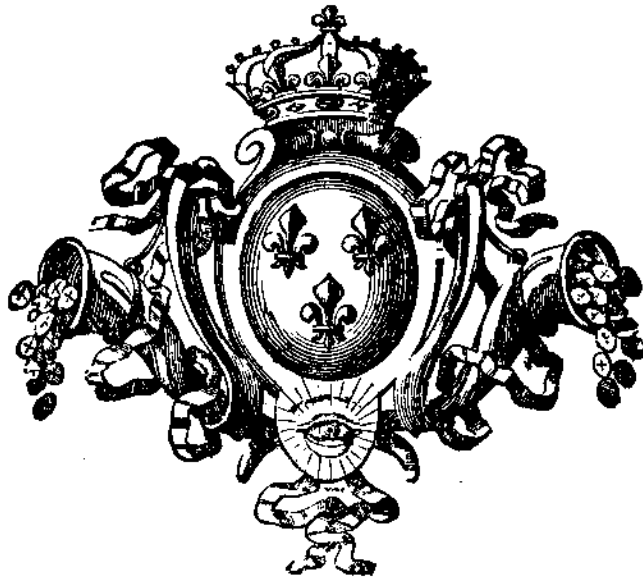


ARRÊST
DU CONSEIL D'ESTAT
DU ROY.

Concernant la Banque Royale.

Du premier Avril 1719.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCCXIX.



A R R E S T
DU CONSEIL D'ESTAT
DU ROY,

Concernant la Banque Royale.

Du premier Avril 1719.

Extrait des Registres du Conseil d'Estat.

LE ROY s'estant fait représenter en son Conseil l'Arrest du 5. Janvier dernier, qui Ordonne qu'il sera fait vingt-cinq Registres, contenant chacun huit cens Billets de cent Ecus d'Espèces du poids & titre de ce jour, chaque Billet numeroté depuis le N.º Un, jusqu'au N.º 20000. inclusivement, faisant Deux Millions d'Ecus & Douze Millions de livres; Quinze Registres contenant chacun huit cens Billets de la somme de Mille livres, chaque Billet numeroté depuis le N.º Un, jusqu'au N.º 12000. inclusivement, faisant la somme de Douze Millions, Et soixante

A ij

4

Registres, contenant chacun mille Billets de Cent livres chaque Billet, numeroté depuis le N.^o Un, jusqu'au N.^o 60000. inclusivement, faisant la somme de Six Millions, Et le total celle de Trente Millions de livres. Autre Arrest du 11. Fevrier aussi dernier, qui Ordonne qu'il sera fait vingt Registres, contenant chacun huit cens Billets de la somme de Mille livres, chaque Billet numeroté depuis le N.^o 12001. jusqu'au N.^o 28000. inclusivement, faisant la somme de Seize Millions, Et quarante Registres, contenant chacun mille Billets de Cent livres, chaque Billet numeroté depuis le N.^o 60001. jusqu'au N.^o 100000. inclusivement, faisant la somme de Quatre Millions, Et le Total celle de Vingt Millions de livres. Et Sa Majesté estant informée que lesdits Billets ont esté presque tous delivrez au public; Oüy le Rapport. SA MAJESTÉ ESTANT EN SON CONSEIL, de l'avis de Monsieur le Duc d'Orleans Regent, a Ordonné & ordonne, qu'il sera fait vingt-cinq autres Registres, contenant chacun huit cens Billets de Mille livres, chaque Billet numeroté depuis le N.^o vingt-huit mille un, jusqu'au N.^o quarante-huit mille inclusivement, faisant la somme de Vingt Millions, Et cent Registres, contenant chacun mille Billets de Dix livres, chaque Billet numeroté depuis le N.^o Un, jusqu'au N.^o Cent mille inclusivement, faisant la somme d'Un Million, Et le Total celle de Vingt-un Millions, ORDONNE au surplus Sa Majesté que lesdits Billets seront faits & delivrez dans la forme prescrite par sa Declaration du 4. Decembre dernier concernant la Banque Royale. FAIT au Conseil d'Etat du Roy, Sa Majesté y estant, tenu à Paris le premier jour d'Avril mil sept cens dix-neuf. *Signé* PHELYPEAUX,